



Pêche, aquaculture



La stratégie normande

La rédaction du programme s'effectue au niveau national, avec les Régions qui demeurent organismes intermédiaires. Le programme national s'articulera en

priorités déclinées en objectifs stratégiques puis en actions.

Les priorités sont les suivantes :

1. Favoriser une **pêche durable** et la conservation des ressources biologiques aquatiques
2. Favoriser une **aquaculture durable**, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture
3. Une **Europe plus proche des citoyens** par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales
4. Renforcer la **gouvernance internationale des océans**

En matière d'innovation, la stratégie régionale porte plus particulièrement sur :

Soutien des projets d'études et de recherche portant sur :

- L'innovation et la durabilité des activités de pêche
- Le développement de pratiques innovantes visant à la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins, littoraux et fluviaux et à la lutte contre les déchets en mer

Appui aux projets innovants concernant :

- La réduction de l'émission de CO2 des engins de propulsion
- Le partage de connaissance et le développement de l'économie circulaire
- La prévention et la gestion des risques (sanitaires, zoonosés, climatiques...)
- La réduction de l'utilisation des ressources naturelles ou d'intrants
- l'innovation marketing concourant au développement de nouveaux marchés
- l'innovation de process, portant sur des procédés, techniques et systèmes d'organisation et de gestion

Financements disponibles

Dans le cadre des mesures FEAMP(A) régionalisées

Ancre

contacts

Autres programmes européens

[Horizon Europe](#)

[LIFE](#)

[Coopération INTERREG](#)

Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines (DARM)

- Service Ressources Marines

Abbaye aux Dames, place Reine Mathilde, 14000 Caen

[02 31 06 97 65](#)

Exemples de projets